



Poseur / Poseuse de systèmes intérieurs

Description du métier

- Érige des murs, des cloisons et des plafonds à l'aide de colombages d'acier ou de fourrures métalliques, et y pose des panneaux de gypse;
- Installe des plafonds suspendus en tuiles ou en produits spéciaux;
- Prépare et pose tout genre de lattis;
- Applique des procédés de mise à niveau, de division des surfaces, de coupe, de fixation, d'ancrage et d'assemblage.

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en pose de systèmes intérieurs et présenter une garantie d'emploi d'un employeur inscrit à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de trois mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers d'ici 2018 : consultez-les à mixite.ccq.org.

RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété les trois périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir des connaissances liées à l'application des notions de mathématique, à la prise de mesures impériales et métriques, ainsi qu'à l'interprétation de plans et de devis techniques;
- Être autonome et minutieux;
- Avoir le sens de l'organisation;
- Avoir une bonne condition physique;
- Être capable de déplacer des objets lourds;
- Pouvoir travailler sur des échafaudages.

Salaire annuel moyen*

Apprenti**	26 008 \$
Compagnon***	49 888 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	59 383 \$
Proportion****	82 %

* Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.
 ** Salaire moyen des diplômés admis en 2015, pour les 12 mois suivant leur admission.
 *** Salaire moyen, en 2016, des personnes ayant rapporté au moins une heure de travail.
 **** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2016. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2012-2015	2016
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	237	180
Taux de placement des diplômés*	88,9 %	n. d.

* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec. Les nouveaux diplômés sont interrogés quant à leur situation d'emploi au 1^{er} juin suivant l'obtention de leur diplôme. Données disponibles pour 2012 à 2015.

Salaire horaire* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	22,51 \$	22,54 \$	20,45 \$
2 ^e période	26,26 \$	26,29 \$	23,86 \$
3 ^e période	31,88 \$	31,93 \$	28,97 \$
Compagnon	37,51 \$	37,56 \$	34,08 \$

* Salaire en mai 2016.

Volume de travail par secteur

Institutionnel et commercial 95 %



Résidentiel 5 %

Perspectives d'emploi



- En 2016, 2 594 poseurs de systèmes intérieurs ont été actifs sur les chantiers de construction. Ceux-ci ont été recrutés par 983 employeurs;
- Le secteur institutionnel et commercial génère presque la totalité du volume de travail des poseurs de systèmes intérieurs, secteur dans lequel une légère baisse de l'activité est attendue au cours des prochaines années;
- Ce sont 180 nouveaux apprentis qui ont été admis en 2016. Le salaire annuel moyen pour un apprenti à sa première année s'élève à 26 000 \$. Les compagnons travaillant au moins 500 heures touchent un salaire annuel moyen de 59 300 \$;
- Les perspectives d'emploi pour ce métier sont plutôt bonnes. La disponibilité de la main-d'œuvre est actuellement élevée, et la demande est en légère baisse. Cependant, le roulement notable de la main-d'œuvre devrait générer un besoin de relève.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –
Pose de systèmes intérieurs (5118)

Durée de la formation : 645 heures

Préalables scolaires : Catégorie 2*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Capitale-Nationale
- Centre-du-Québec
- Montérégie
- Montréal



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org

Nombre de salariés actifs en 2016

Abitibi-Témiscamingue	12
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	12
Côte-Nord	4
Estrie	51
Île de Montréal	478
Laval-Laurentides-Lanaudière	808
Mauricie-Bois-Francs	100
Montérégie	631
Outaouais	115
Québec	343
Saguenay-Lac-Saint-Jean	39
Extérieur et Baie-James	1
Total	2 594

Nombre de femmes actives dans le métier 29

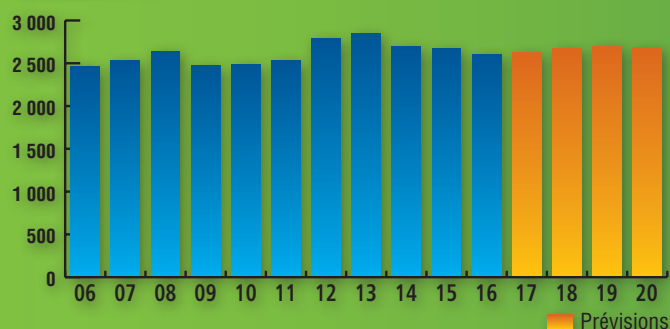
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Poseur de systèmes intérieurs	11 %
Ensemble des métiers et occupations	17 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs de 2006 à 2020



Âge de la main-d'œuvre en 2016

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	29	66 %	33 %	1 %	922
Compagnon	41	16 %	71 %	13 %	1 672
Total des poseurs de systèmes intérieurs	36	34 %	57 %	9 %	2 594
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	153 700